



Avis de classement

**de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets médico-social
placée auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Vienne**

réunie le 31 mars 2022

Création d'une Résidence Autonomie sur la commune de Neuville-de-Poitou

1 dossier de candidature a été reçu au Conseil Départemental de la Vienne :

- Association « Les Ages »

Le classement a été établi conformément à l'article 7, de l'avis d'appel à projet, intitulé : critères de sélection et modalités d'évaluation des projets.

Après examen du dossier présenté, le classement retenu à l'unanimité des membres présents ou étant représentés est le suivant :

- **Association « Les Ages » (1 / 1)**

avec la demande d'installation d'un second ascenseur au sein de la Résidence afin de desservir les 38 logements répartis sur 3 étages (en cas de panne du premier, afin de faciliter les déplacements lors des temps forts des repas et animations...).

La Présidente de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets

P/le Président et par délégation,
La 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil
Départemental



Valérie DAUGE